

Natalité en berne, comment rebondir ?

Après trois ans de baisse consécutive, le nombre de naissances a de nouveau reculé en France en 2017, selon les chiffres publiés récemment par l'Insee. La tendance se confirme au premier semestre 2018. Les raisons de ce déclin divisent associations familiales, démographes et sociologues, tout comme les façons de le contrer.

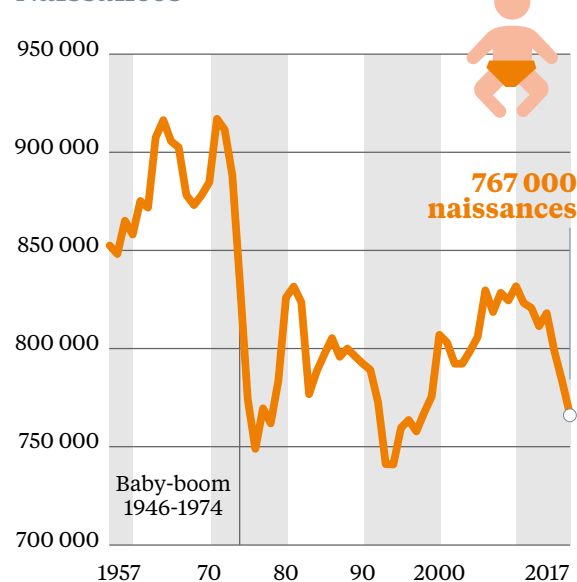
Jusqu'ici tout va bien, mais demain ? Ainsi pourrait-on résumer la situation démographique de la France. Les derniers chiffres de l'Insee laissent en effet songeur : avec 770 000 naissances recensées en 2017, jamais le solde naturel – la différence entre naissances et décès – n'avait été aussi faible depuis 1945. L'indice de fécondité atteint péniblement 1,88 enfant par femme. Cela ne permet plus le renouvellement des générations... Les pouvoirs publics s'en inquiètent, d'ailleurs : le dynamisme démographique du pays est crucial tant en termes économiques qu'en termes de solidarité nationale – le financement des retraites en dépendant directement.

Comment, dès lors, inverser la tendance ? Pour les associations familiales, la chose est entendue : la relance d'une politique familiale ambitieuse s'impose avec, à la clé, une remise en question des arbitrages faits sous le quinquennat de François Hollande. On s'en souvient, l'ancien président s'en était pris aux « fondamentaux » de la politique familiale en abaissant à deux reprises le plafond du quotient familial, en plaçant sous condition de ressources les allocations familiales et en rendant plus sélective la prestation d'accueil du jeune enfant.

Toutes ces mesures ont eu, selon les associations familiales, un impact négatif sur la natalité en France. Les coupes budgétaires pratiquées à partir de 2014 auraient retiré entre 3,5 et 4 milliards d'euros par an aux familles, selon l'Union nationale des associations familiales (Unaf), laquelle appelle, depuis, à « renouer avec une politique

Baisse continue des naissances en France

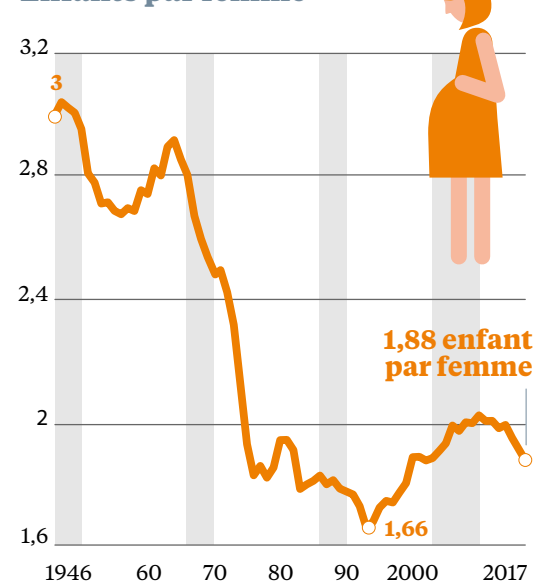
Naissances



France hors Mayotte jusqu'en 2013, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee (janvier 2018)

Enfants par femme



France métropolitaine jusqu'en 1993, hors Mayotte de 1994 à 2013, y compris Mayotte à partir de 2014.

LA CROIX

familiale ambitieuse, clairement distincte de la politique sociale ».

Du côté des Associations familiales catholiques (AFC), la remise en question des mesures adoptées sous Hollande s'impose, « si l'on veut contrecarrer la baisse du nombre d'enfants issus des familles nombreuses », plaide Jean-Marie Andrès, président des AFC.

Peut-on, toutefois, vraiment imputer la baisse récente de la natalité au choc fiscal des années Hollande ? Si tel était le cas, le recentrage des aides en direction des familles les plus modestes se serait traduit par une baisse de la natalité dans les 20 % de foyers les plus aisés (ceux qui sont touchés par les réformes Hollande). « Or nous

« Il faudrait aligner le congé parental sur le smic là où il avoisine, aujourd'hui, les 400 €. »

ne le constatons pas », précise Laurent Toulemon, démographe à l'Institut national d'études démographiques (Ined). S'il concède « avoir encore trop peu de recul pour être catégorique », ce spécialiste estime toutefois que « l'incidence financière de ces réformes reste relativement marginale, comparée aux

revenus de ces foyers ». Le démographe n'exclut toutefois pas qu'elles puissent avoir un impact indirect à long terme : « Le fait de ne plus avoir une politique familiale aussi inclusive qu'auparavant pourrait, au long cours, jouer sur la confiance globale des ménages et donc, in fine, sur la natalité. » En clair, si une relance de la natalité ne se décreète pas à coups d'incitations financières, réviser à la baisse les aides en faveur des familles participe d'un climat défavorable au dynamisme démographique.

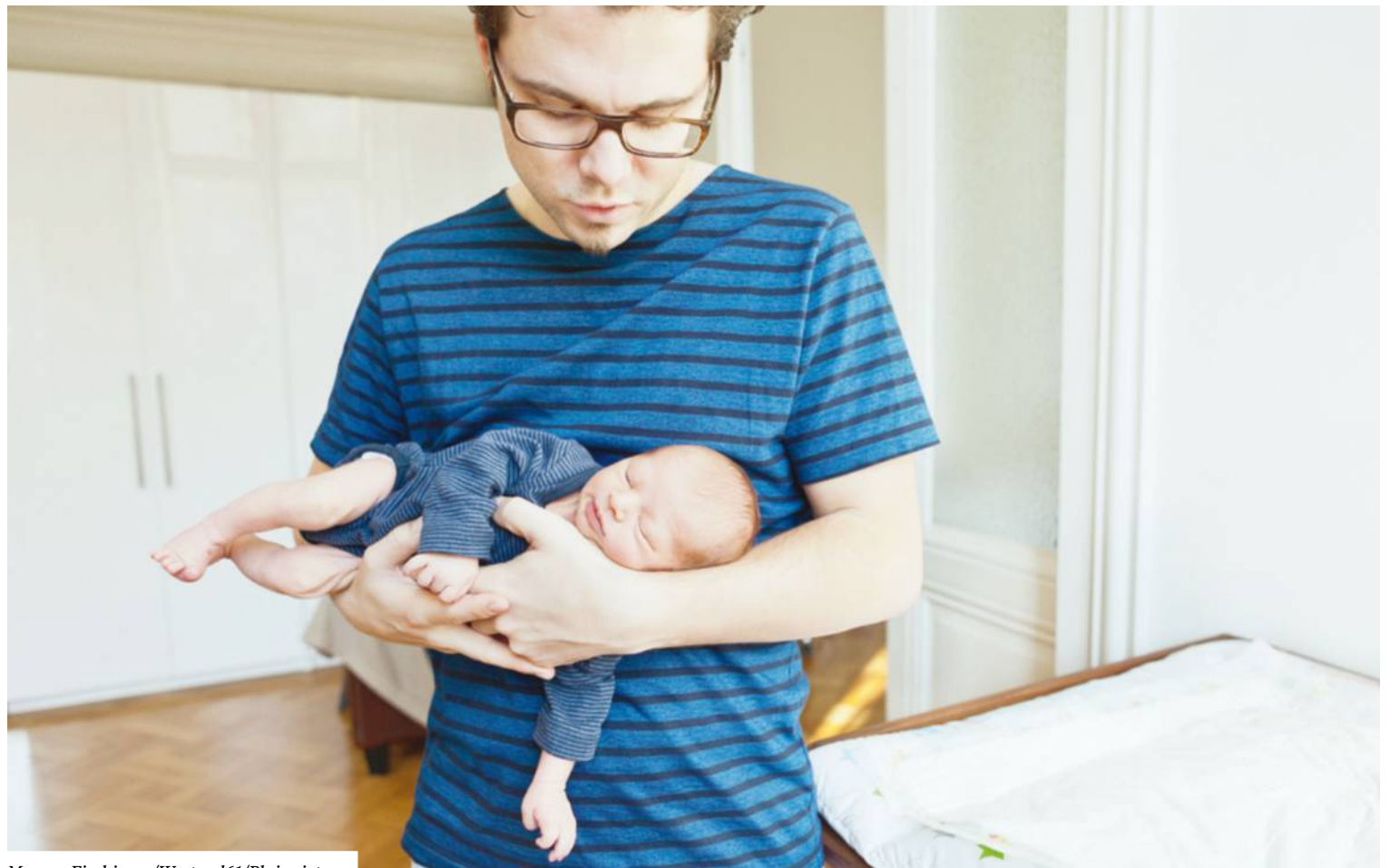
Un autre facteur joue un rôle tout aussi déterminant : la possibilité de concilier vie professionnelle et vie familiale. Tous s'accordent sur son impérieuse ●●●

●●● nécessité. « *Le fait d'avoir un mode de garde pour les enfants, et notamment en crèches, est l'un des éléments qui pèsent le plus dans la décision des couples d'avoir un enfant* », note le sociologue Julien Damon. Or, sur ce point, les manques restent criants : les 30 000 nouvelles places en crèches annoncées en juin pour 2022 sont loin de résorber les... 200 000 manquantes ! Ce qui amène l'association Familles rurales à plaider, parallèlement à la création de places en crèches, pour une revalorisation du congé parental. « *Il faudrait l'aligner sur le smic là où il avoisine, aujourd'hui, les 400 €* », plaide son président Dominique Marmier. Une option qui n'a pas les faveurs des pouvoirs publics. « *Ouvrir des crèches et revaloriser le congé parental sont deux options coûteuses*, décrypte Julien Damon. *À choisir, les autorités optent plutôt pour la première qui, elle, n'éloigne pas les femmes de la sphère professionnelle.* » Du côté des AFC, on s'alarme surtout de l'inexorable recul de l'âge des mères à l'arrivée du premier enfant. « *Pour contrer cette tendance, il faudrait davantage aider les étudiantes à concilier vie familiale et cursus académique. Leur permettre, par exemple, de bénéficier d'une résidence universitaire ou de cours aménagés* », avance Jean-Marie Andrès.

Voilà pour les leviers susceptibles d'être actionnés par les pouvoirs publics. La natalité ne dépend toutefois pas seulement d'eux. La cherté des logements – y compris à la location –, en particulier dans beaucoup de grandes villes, confine les couples dans de petits espaces peu compatibles avec la vie de famille. Autre facteur clé : le contexte économique. « *La crainte du chômage s'accompagne d'une baisse des naissances : un couple inquiet pour l'avenir aura tendance à reporter l'arrivée d'un enfant* », assure Laurent Toulemon. Il n'est donc pas impossible que la hausse continue du chômage en 2014, 2015 et 2016 ait pu contribuer à faire fléchir la natalité.

Reste à savoir si la baisse du chômage, amorcée en 2017, débouchera sur des lendemains féconds... ou si le recul de la natalité amorcé ces dernières années s'annonce davantage structurel. Car, on l'a vu, on assiste

Suite page 4. ●●●



Mareen Fischinger/Westend61/Plainpicture



Permettre aux couples de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale en facilitant le mode de garde des enfants est une des pistes évoquées pour relancer la natalité. Viktor Holm/Folio Images/Plainpicture

●●● Suite de la page 3.

ces dernières décennies à un changement profond des comportements en matière de natalité. Étudiant plus longtemps, s'installant plus tard en couple, les nouvelles générations ne cessent de reculer l'arrivée du premier enfant. « C'est une tendance de fond. Nous ne reviendrons pas à des âges plus précoces, prédit la démographe Magali Mazuy (Ined). D'autant plus que le report de l'âge de la maternité, qui touchait principalement les plus diplômées, concerne désormais l'ensemble des femmes. »

« La baisse de la fécondité des femmes les plus jeunes n'est plus compensée – comme c'était le cas avant 2014 – par une hausse de la fécondité chez les plus de 35 ans. »

Les plus optimistes rappellent, non sans raison, que la baisse actuelle de la fécondité peut n'être imputable qu'à un simple report dans le temps des naissances. Un chiffre toutefois préoccupe les spécialistes. « La baisse de la fécondité des femmes les plus jeunes n'est plus compensée – comme c'était le cas avant 2014 – par une hausse de la fécondité chez les plus de 35 ans », assure Isabelle Robert-Bobée, responsable de la division Enquêtes et études démographiques à l'Insee. Reste à savoir à quoi imputer cette baisse dans cette tranche d'âge. Aux difficultés de procréation des femmes approchant la quarantaine ? Au nombre croissant de femmes ne souhaitant pas enfanter ? Pas sûr. « Ces dernières restent stables en nombre, ne dépassant pas les 5 % », constate Magali Mazuy. Les questions en suspens restent donc nombreuses. Entrons-nous dans « l'hiver démographique » tant redouté par certains ou assistons-nous seulement à une baisse conjoncturelle de la fécondité ? « Nous n'avons pas encore assez de recul », répond, sagement, l'Insee.

Marie Boëton

En Allemagne, la natalité repart à la hausse

Avec 1,59 enfant par femme, le taux de natalité allemand est revenu dans la moyenne européenne. Une embellie due à la contribution de l'immigration et à une politique familiale plus volontariste.

Berlin

Correspondance particulière

Longtemps lanterne rouge en Europe, l'Allemagne connaît depuis six ans une hausse ininterrompue de ses naissances. Selon les derniers chiffres de Destatis, l'équivalent de l'Insee, le taux de natalité s'est élevé en 2016 à 1,59 enfant par femme, du jamais-vu depuis 1973 ! Certes, le pays partait de très bas. Au creux de la vague en 1995, ce taux était tombé à 1,25. En 2011, il était encore à 1,34. « Mais, il s'agit d'une progression durable », se réjouit Sebastian Klüsener, de l'Institut Max-Planck pour la recherche démographique. L'une des principales raisons provient de l'immigration. Sur les 792 100 enfants nés en 2016 (+ 7 % par rapport à 2015), près de 185 000 avaient une mère étrangère. Cela représente une progression de 25 % par rapport à l'année précédente. Parmi elles, les Syriennes, nationalité fortement représentée chez les réfugiées, ont mis au monde trois fois plus de bébés qu'en 2015. Du côté des femmes allemandes, si les chiffres sont plus modestes, ils sont également en augmentation de 3 % (607 500 naissances).

En effet, depuis une dizaine d'années, le pays a mis en place une politique familiale volontariste. Une nouveauté outre-Rhin où, depuis la Seconde Guerre mondiale et les traumatismes du nazisme, l'État s'interdisait toute incitation à la natalité. Ce sont les statistiques démographiques qui, au tournant des années 2000, ont provoqué une onde de choc : si rien n'était fait, le pays risquait de perdre deux millions d'habitants à l'horizon 2020. Les gouvernements Schröder puis Merkel ont alors agi sur plusieurs fronts :



Trouver un système de garde pour son enfant reste compliqué en Allemagne malgré l'augmentation du nombre de places en crèches. Frank May/picture-alliance/MaxPPP

augmentation des aides aux familles, création d'une allocation permettant aux mères et aux pères de prendre un congé parental d'un an tout en conservant les deux tiers de leur salaire. Et, surtout, construction de structures de garde d'enfants. « Ces dix dernières années, nous avons investi dans 400 000 nouvelles places en crèches », indique Franziska Giffey, la nouvelle ministre de la famille (SPD). Fin avril 2018, nous avons signé un programme supplémentaire pour 100 000 places. » Dernière mesure en date : la gratuité des frais de garde jusqu'à 6 ans, soit une enveloppe de 3,5 milliards d'euros jusqu'en 2021.

« Cette politique familiale joue un rôle indéniable, notamment chez les femmes qualifiées, qui sont celles qui font le moins d'enfants », poursuit Sebastian Klüsener. Aujourd'hui encore, une femme sur cinq choisit de ne pas enfanter pour ne pas pénaliser sa carrière. Jusqu'à récemment, les horaires d'ouverture des garderies ne coïncidaient en effet pas

« Ces dix dernières années, nous avons investi dans 400 000 nouvelles places en crèches. »

avec celles des bureaux ; en outre, laisser un jeune enfant était mal vu. De nombreuses mères s'arrêtaient donc de travailler pendant plusieurs années après avoir accouché, puis reprenaient une activité à temps partiel seulement. Cependant, les mentalités évoluent, grâce à l'influence d'autres modèles, en particulier français. « Pourquoi faudrait-il choisir entre avoir une famille et un travail intéressant », s'interroge ainsi Anna, une hôtesse de l'air berlinoise. Malgré la désapprobation de ses parents et beaux-parents, elle a donc choisi de faire garder sa fille Luna, dès l'âge de 1 an.

Cette évolution rapide risque toutefois de se heurter à la réalité

du terrain. En raison de la sous-estimation de ce mini-« baby-boom », « il manque encore 300 000 places de garde dans tout le pays », estime Wido Geis, expert en politique familiale à l'Institut économique de Cologne. La faute au manque de personnel. Peu attractif, le métier d'auxiliaire de puériculture suscite peu de vocations. Résultat : les crèches sont en sous-effectif chronique.

Désormais, trouver un système de garde relève pour les parents du parcours du combattant. Ainsi, Ann-Mirja Böhm, cofondatrice de l'initiative « Crèches en crise à Berlin », a mis un an avant de trouver une place pour sa fille Paulina. « Une période très difficile », se souvient-elle. Pourtant, pour calmer les parents en colère, une loi de 2013 oblige les communes à garantir une place de *Kindergarten* à tous les enfants. Faute de moyens, cela ne suffit pas. De quoi mettre en péril le renouveau démographique de l'Allemagne ?

Gwénaëlle Deboutte

En France, une politique familiale timide

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, les mesures annoncées pour les familles ciblent surtout la lutte contre la pauvreté.

Emmanuel Macron s'est fait élire notamment sur la promesse d'un congé maternité universel, mais celui-ci se fait toujours attendre. Ce sera en partie chose faite en 2019. C'est du moins ce que le premier ministre Édouard Philippe a annoncé jeudi dernier : le congé maternité des travailleuses indépendantes et exploitantes agricoles serait aligné sur celui des salariées en 2019. Cette annonce intervient alors que certaines voix commencent à trouver le temps long et à douter d'entendre des décisions pour les familles. En effet, « la famille n'est pas en haut de l'agenda », constate ainsi le sociologue Julien Damon.

Pourtant, les débuts du quinquennat avaient été tonitruants

et le gouvernement avait semblé chercher sa voix sur le sujet. Ainsi, quelques mois après l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, en octobre 2017, le ministre de l'économie Bruno Le Maire avait affirmé n'être « pas fermé » à la possibilité de « supprimer les allocations familiales pour les revenus les plus élevés ». Une mission parlementaire avait alors vu le jour. Mais le rapport des députés Guillaume Chiche et Gilles Lurton a vite été enterré. Celui-ci préconisait, en effet, rien de moins que de supprimer le quotient familial. Tollé. Édouard Philippe a aussitôt éteint le feu en expliquant qu'une telle solution n'était « pas à l'ordre du jour ».

Concrètement, depuis, le gouvernement a recentré les aides sur les familles les plus pauvres. Ainsi le complément du mode de garde, qui permet de financer une nourrice, a-t-il été augmenté de 138 € par mois pour les familles monoparentales déshéritées. De même,

dans le cadre du récent plan pauvreté, sont prévues la création de places de crèche dans les quartiers défavorisés, la distribution de petits déjeuners à l'école ou de repas à 1 €. En revanche, l'aide accordée aux classes moyennes baisse.

« Il est vrai que 20 % des enfants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 7 % pour les plus de 65 ans. »

« De fait, la politique familiale devient une politique sociale comme les autres, explique Julien Damon. Je m'étonne d'ailleurs que cela ne fasse pas plus débat. Dans le plan pauvreté, par exemple, on part du principe que les bénéfices des crèches sont plus importants pour les enfants pauvres que pour les

autres. C'est sans doute vrai, mais il me semble qu'il y a un réel danger à ce que les familles dans lesquelles les deux parents travaillent et qui cotisent soient moins aidées. Il me semble que ce débat devrait être éruptif alors qu'il ne l'est pas. »

L'économiste Henri Sterdyniak affiche la même prudence. « Il est vrai que 20 % des enfants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 7 % pour les plus de 65 ans, explique-t-il, ce qui justifie de s'attaquer à la pauvreté des enfants. » Les remèdes proposés par le gouvernement ne seraient pas adaptés pour autant. « Si l'on veut réellement éradiquer la pauvreté des enfants, il faudrait commencer par augmenter massivement le RSA des familles avec enfants. Il faudrait aussi réindexer les allocations familiales sur les salaires, estime l'économiste. Tel n'est plus le cas depuis des années. Du coup, la part relative qu'elles représentent dans les revenus des familles ne cesse de baisser. La branche famille de la

Sécurité sociale est excédentaire mais cet argent sert systématiquement à combler des déficits ailleurs. Il pourrait pourtant servir à financer une grande politique destinée à garantir un pouvoir d'achat aux familles et à soutenir la natalité. Mais cela n'est pas à l'ordre du jour. »

L'impératif d'assainir les finances publiques justifie aussi la déception sur la question de l'articulation des temps entre la vie professionnelle et la vie de famille. La France s'est opposée au projet de directive européenne qui proposait d'étendre le congé parental à quatre mois pour chaque parent, rémunéré à 50 % du salaire pour chacun. Une occasion manquée de reprendre un leadership européen, regrette Julien Damon. « La France a pu se targuer, à une époque, d'avoir la meilleure politique familiale de toute l'Europe. Force est de constater que l'ambition n'est plus là. »

Emmanuelle Lucas



Offre spéciale RENTRÉE

3,70€
PAR MOIS
seulement

Depuis 20 ans, le mensuel
Les dossiers de l'actualité :

- ➡ analyse avec pédagogie et clarté l'actualité pour les **15-25 ans**,
- ➡ est un outil indispensable pour se forger une **bonne culture générale et préparer les examens**,
- ➡ couvre tous les domaines pour **comprendre le monde d'aujourd'hui** (politique, économie, techno, culture, environnement, société...),
- ➡ met en valeur **les jeunes qui s'engagent** et les initiatives innovantes,
- ➡ associe les savoir-faire de deux médias de référence :
LA CROIX et **PHOSPHORE**.

Votre cadeau

Un chargeur
nomade
extra-plat



11 x 7 x 0,7 cm
Compatible
tous smartphones

Abonnez-vous par téléphone au **0 825 825 832** Services 0,10 €/min + prix appel
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, le samedi de 9h à 18h

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE : lesdossiersdelactualite.com/abo18

entretien

« Un même désir d'enfant existe partout sur la planète »

Gilles Pison

Professeur au Museum national d'histoire naturelle et chercheur associé à l'Ined

Spécialiste de l'évolution de la population mondiale, Gilles Pison estime que l'humanité tout entière est en train d'adopter le modèle de la famille peu nombreuse.



Photo Élisabeth Leroy-Viniane

Le désir d'enfant varie-t-il selon les cultures ?

Gilles Pison : Tout d'abord, il faut souligner que les contrastes de fécondité ne sont pas si forts qu'on le pense parfois. En effet, le taux de fécondité se situe, à peu près partout dans le monde, autour de deux enfants par femme : 1,6 enfant en moyenne par femme en Europe, à 1,8 en Amérique du Nord, 2 en Amérique latine, 2,1 en Asie. Seule l'Afrique présente un taux plus haut, à 4,5 enfants par femme. Mais l'Afrique n'est pas si différente du reste du monde. La situation y évolue comme elle l'a fait ailleurs autrefois, et le nombre d'enfants baisse. N'oublions pas que le taux de fécondité de l'Afrique était de 6,5 enfants par femme il y a quarante ans.

En fait, ce qui caractérise l'Afrique c'est le rythme des changements. L'Asie et l'Amérique latine ont vu leur fécondité baisser très rapidement il y a trente ou quarante ans alors que l'Afrique



Le taux de fécondité se situe, à peu près partout dans le monde, autour de deux enfants par femme. Seule l'Afrique présente un taux plus haut, à 4,5 enfants, mais cependant en baisse. Mareen Fischinger/Westend61/Plainpicture

prend plus de temps. Ou du moins les campagnes africaines, car on voit que dans les villes la natalité a déjà beaucoup baissé sous l'effet, notamment, de l'éducation des filles et sous l'effet de la vie urbaine peu propice aux familles nombreuses. Quand les jeunes filles des campagnes bénéficieront du même niveau d'instruction, alors la fécondité devrait s'aligner sur celle des autres régions du monde.

Les comportements ne sont donc pas si différents d'un bout à l'autre du monde ?

G. P. : Nous assistons à un mouvement mondial de l'humanité qui passe d'un régime démographique où les couples ont beaucoup d'enfants, mais dont beau-

coup meurent en bas âge, à un nouveau régime où ils en ont peu, mais qui presque tous échappent à la mort et deviennent adultes. Un même désir d'enfant existe en effet partout sur la planète : les gens veulent avoir des enfants, mais dès lors que ceux-ci sont assurés de vivre longtemps, les parents investissent dans chacun d'eux pour leur assurer un avenir et une vie meilleure que la leur. Ce qui n'est pas toujours possible s'ils sont nombreux.

Quel rôle l'État peut-il jouer ?

G. P. : L'État doit prendre en compte les désirs des adultes et faire en sorte qu'ils puissent avoir les enfants qu'ils souhaitent en leur assurant de bonnes conditions pour les élever. Aucune

politique ne peut décider du taux de fécondité. Tout ce qu'elle peut faire c'est accompagner le désir des familles. Dès l'indépendance de l'Inde à la fin des années 1940, son gouvernement a cherché à réduire la croissance démographique. Il a mis en place très tôt des politiques de limitation des naissances, mais elles n'ont eu aucun effet pendant des décennies, les familles continuant à souhaiter beaucoup d'enfants à l'époque. En Chine, beaucoup pensent que la politique de l'enfant unique mise en place en 1978 a eu un effet majeur. Mais en fait, quand elle a été mise en place, le taux de fécondité était déjà très bas. Les couples avaient déjà peu d'enfants. L'impact de cette politique a donc été

surestimé. D'ailleurs, alors que depuis trois ans les Chinois ont le droit d'avoir deux enfants, peu de jeunes couples vont effectivement au-delà d'une naissance, car élever plus d'un enfant est devenu difficile et onéreux dans ce pays.

Partout les jeunes femmes souhaitent faire des études longues afin d'être qualifiées, avoir un diplôme et trouver un travail. Elles souhaitent aussi se mettre en couple et avoir des enfants. Ce sont les politiques qui permettent de concilier la vie professionnelle et la vie familiale, et ainsi de favoriser les naissances. En Europe, c'est d'ailleurs dans les pays où les femmes travaillent le plus que la fécondité est la plus forte. **Recueilli par Emmanuelle Lucas**